

Droit

constitutionnel



2009

2010

2011

Cycle de formation
La question prioritaire de constitutionnalité

Directeur Scientifique

Dominique ROUSSEAU

Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier - Membre de l'Institut Universitaire de France

Thèmes	Dates	Lieux
Module 1 Présentation du Conseil constitutionnel Le Conseil constitutionnel dans le système juridictionnel français et européen : histoire, composition, organisation, compétences, autorité sur ses décisions	24 Octobre 09	Montpellier
Module 2 La nouvelle procédure préjudicielle Décrire le mécanisme de la question préjudicielle de constitutionnalité, de son déclenchement devant le juge du fond, jusqu'au Conseil constitutionnel : quand, comment et devant quel juge soulever la question ? Quels filtres ?	6 Novembre 09	Clermont Ferrand
	28 Novembre 09	Montpellier
	28 Mai 10	Avignon
	25 Juin 10	Perpignan
	5 Novembre 11	Montpellier
Module 3 Les normes de référence du contrôle de constitutionnalité des lois Présenter les droits qui peuvent être invoqués pour soulever une question préjudicielle de constitutionnalité	30 Janvier 10	Montpellier
	24 Septembre 10	Clermont Ferrand
	29 Octobre 10	Nîmes
	26 Novembre 10	Narbonne
Module 4 L'articulation de la question préjudicielle de constitutionnalité et droit européen Présenter les relations entre le contrôle par les juges de la conventionalité des lois, de la constitutionnalité des lois et des directives, au regard notamment des exigences combinées de la primauté du droit européen et de l'identité constitutionnelle de la France	27 Février 10	Montpellier
	18 Mars 11	Clermont Ferrand
	13 Mai 11	Avignon
Module 5 Les techniques du contrôle de constitutionnalité Décrire les techniques de contrôle utilisées par le Conseil constitutionnel	27 Mars 10	Montpellier
	30 Septembre 11	Clermont Ferrand
Module 6 Les principales jurisprudences constitutionnelles Présenter les grandes décisions du Conseil portant sur le droit de la famille, le droit économique, le droit pénal, le droit de la responsabilité, la jurisprudence constitutionnelle des juridictions judiciaires et administrative	30 Avril 10	Montpellier
	2 Avril 11	Montpellier
	2 Décembre 11	Clermont Ferrand
Module 7 Premières applications devant les juridictions administratives Acquérir les bases argumentatives permettant de poser une QPC dans un dossier relevant des juridictions administratives	2 Octobre 10	Montpellier
	7 Octobre 11	Nîmes
Module 8 Premières applications devant les juridictions pénales Conditions procédurales de saisine - présentation de la jurisprudence	17 Juin 11	Béziers

Il y a maintenant plus de vingt ans, à l'occasion de la proposition dite « BADINTER », alors Président du Conseil Constitutionnel, dont l'objet était d'organiser un contrôle à posteriori de la constitutionnalité des lois, il avait été parlé d'avocat constitutionnaliste, expression qui n'avait pas manqué de surprendre.

Aujourd'hui, ce qui n'était que possibilité ou espérance, est devenu réalité. Il nous appartient de nous adapter à cette réalité. Je vous invite donc, tous, à acquérir savoir et pratique en suivant le cycle de formation organisé par l'EFACS et l'IDH et assuré par l'équipe du CERCOP du Professeur Dominique ROUSSEAU. Que la question prioritaire de constitutionnalité n'ait plus de secrets pour vous.

Bien confraternellement,

Georges PERIDIER

Ancien Bâtonnier

Président Institut des Droits de l'Homme du barreau de Montpellier